



Droit succession sur vente appartement parents vivant

Par **noxy**, le **21/07/2011** à **17:00**

Bonjour.

Ma mère qui ma mis a la porte depuis bientôt 2 ans, a mis en vente son appartement. vivant chez les parents de ma petite amie et étant étudiant, suis-je en droit de demander une part de la vente de l'appartement?

Je suis majeur,
j'ai un demi-frère de la même mère (mineur),
Mon père, séparé de ma mère,
Le père de mon frère, divorcé de ma mère également ayant refait sa vie.
Ma mère vie désormais avec mon frère chez son nouveau compagnon.

j'ai entendu dire que je pouvais demander 25% de la somme.
Si c'est le cas et que vous me le confirmez, et sachant que je perçoit tous les mois une pension alimentaire de mes deux parents, celles-ci seront elles supprimées ?

En vous remerciant par avance.

Cordialement.

Par **Domil**, le **21/07/2011** à **17:29**

Non, l'héritage c'est quand la personne est morte
De son vivant, votre mère fait ce qu'elle veut de ses biens

Par **noxy**, le **21/07/2011** à **18:40**

Merci de votre réponse. Bonne fin de journée.